



Bordeaux, le 28 Novembre 2017

Objet : Synthèse des Etats généraux de l'alimentation en Nouvelle-Aquitaine.

Dans la dynamique des États Généraux de l'Alimentation, la DRAAF, le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine et la Chambre régionale d'Agriculture ont organisé le 20 octobre 2017 à Bordeaux Sciences Agro, une rencontre régionale pour débattre de la question suivante : « **Comment les filières de qualité de la région Nouvelle-Aquitaine peuvent contribuer à créer davantage de valeur et répondre aux attentes de la société et des marchés ?** ».

Cette thématique de la création de valeur via les filières de qualité était une évidence pour une région comme la nôtre qui représente la première région agricole d'Europe en valeur de production et qui comporte 216 signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO).

Pour préparer cette journée, des ateliers techniques ont été organisés par les services de l'État (la DRAAF), le Conseil régional et la Chambre régionale d'agriculture.

Des initiatives territoriales ont été labellisées et se sont tenues ces dernières semaines, animées par les parlementaires, les chambres consulaires et l'association régionale des industries agroalimentaires (ARIANA). Les Préfets de département se sont mobilisés pour apporter leur appui sur certaines de ces dynamiques territoriales.

Pour nourrir le débat et la réflexion, le séminaire régional s'est articulé autour de la présentation de quelques unes de ces initiatives (Corrèze, Dordogne, ARIA Nouvelle-Aquitaine) et de trois tables rondes qui ont concerné :

- l'ancrage territorial des filières de qualité : circuits courts, marchés de proximité et projets alimentaires territoriaux ;
- les filières de qualité et la segmentation des marchés national et international ;
- la recherche et l'innovation au sein des filières de qualité.

Ce séminaire a réuni plus de 200 personnes représentant les différentes parties prenantes impliquées dans la filière alimentaire de la production à la consommation.

Plusieurs constats et propositions pouvant contribuer aux politiques nationales et régionales ont été retenus de ce séminaire et de l'ensemble des ateliers techniques préparatoires.

Table ronde N°1 : ancrage territorial des filières de qualité. Les débats ont montré que sans rechercher nécessairement un signe de qualité, la notion de proximité liée à l'identité et à l'appartenance à un territoire est une préoccupation du consommateur, mais également des producteurs et des distributeurs. Or, les agriculteurs ne sont pas toujours en capacité de s'engager dans ces circuits de proximité, qu'ils ont délaissés au profit d'autres organisations qui réalisent ce service comme le distributeur (75 % du débouché agricole) et l'artisan. La réalité économique montre que c'est le dernier kilomètre qui coûte le plus cher et la grande distribution l'a bien compris en faisant en sorte que ce soit le consommateur qui se déplace. Développer les marchés de proximité nécessite une réorganisation de l'ensemble des acteurs.

- Les projets alimentaires territoriaux (PAT), que nous avons mis en avant, sont apparus comme des outils pertinents, bien qu'encore peu connus, pour mettre en place **une dynamique économique, environnementale et sociale et reconnecter producteurs et consommateurs.**

Ils **permettent de créer de la valeur ajoutée sur un territoire.** Cette démarche nécessite une bonne coordination entre les collectivités territorialement proches et un travail d'anticipation pour adapter les besoins en productions agricoles.

Propositions d'actions : Compte tenu de la multiplicité des initiatives en Nouvelle Aquitaine avec des échelles territoriales variables et afin d'assurer une cohérence de ces projets, il a été proposé de structurer un réseau de coordination et de mutualisation de niveau régional. Il a été également suggéré de **renforcer l'accompagnement financier et le développement des compétences** pour l'animation des PAT, de fixer des **objectifs concrets à atteindre**, de clarifier la définition de qualité, de local, de proximité, d'encadrer la notion de RSE, de mettre en place un **observatoire pour quantifier la demande en produits** de qualité de proximité et d'**accompagner la production.**

- La restauration collective publique est perçue comme **un levier pour la création de valeur et une opportunité de marché pour les productions locales.**

Même si à l'heure actuelle elle est peu approvisionnée par l'agriculture locale, le Conseil régional s'est engagé à fournir 60% de produits locaux dans les cantines des lycées gérés par la Région. Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire de développer **les sources d'approvisionnement** et de mettre **en place un calendrier d'achat** qui apporte aux fournisseurs une meilleure visibilité. Par ailleurs, il a été souligné que le taux maximal d'aide publique accordé pour **l'accompagnement financier dans la création d'ateliers de transformation collectifs** pour des produits locaux était trop limité.

Propositions d'actions : Etat et Région ont souhaité créer un portail web de la restauration collective en Nouvelle-Aquitaine qui permettra entre autre la mise en relation des acheteurs publics et des producteurs locaux (partenariat Etat, Région, Interbio et AANA).

D'autres actions ont été proposées notamment : regrouper l'offre de proximité pour permettre une planification et une **contractualisation avec les groupements d'achats**, mettre en place un appel à projet régional pour apporter une solution logistique à l'approvisionnement de proximité, **dynamiser les formations en faveur des circuits de proximité** (ex : **Former les cuisiniers et les gestionnaires à Localim** par le CNFPT), créer un **outil numérique pour co-déterminer le prix** du menu, lutter contre le gaspillage alimentaire.

- L'organisation et l'offre en produits de qualité et de proximité est apparue comme **une nécessité d'adaptation de la filière.**

Propositions d'actions : Il a été proposé, même si cela a fait débat, de favoriser la structuration et le regroupement des agriculteurs qui souhaitent développer les marchés de proximité et de les soutenir par des programmes d'actions structurantes à l'image des Programmes Opérationnels du secteur fruits et légumes mais dans un format simplifié. D'autres actions ont été proposées, comme celles de créer un fonds de garantie public/privé, de développer les pratiques agro-écologiques et de former aux nouveaux modes de commercialisation.

- Il a été souligné l'importance de **renforcer les liens entre consommateurs et producteurs pour rétablir la confiance.**

Le consommateur est urbain et éloigné du monde rural, sa perception d'un produit local et de qualité est diverse, il méconnaît les modes de production et de transformation auxquels s'ajoute une méfiance par l'absence d'informations sûres et objectives. Il a besoin d'être rassuré par un étiquetage informatif.

Propositions d'actions : Il a été proposé, à l'image de l'initiative « c'est qui le patron », de co-concevoir avec le consommateur un étiquetage éthique « Ethique Tag » permettant d'identifier l'origine et la garantie d'une juste rémunération du producteur. Une démarche analogue pourraient également être conduite pour la fixation du prix des menus en restauration collective. Pour garantir l'origine des produits aux consommateurs, le Conseil régional s'est aussi engagé à étendre à l'ensemble du territoire la marque Bio-Sud Ouest ainsi qu'à valoriser la marque Sud-Ouest France.

Parmi les autres actions proposées figurent : la valorisation des métiers de la filière agroalimentaire, producteurs, transformateurs au travers de rencontres. L'éducation à la saisonnalité, au goût, à la lutte contre le gaspillage et une information sur comment cuisiner des produits de proximité avec des petits budgets.

Table ronde N°2 : Produits de qualité et segmentation des marchés nationaux et internationaux.

L'export est un marché essentiel de valorisation des produits et de création de valeurs. Le Signe officiel de qualité et de l'origine (SIQO) est une bonne identification pour l'export. Malgré tout Business France a rappelé la faible proportion des produits gourmets (dont SIQO) à l'export contrairement à l'Italie, avec une problématique sur la protection des appellations origine.

Les actions proposées visent à :

- Simplifier l'accès à l'information en améliorant de façon plus concrète la notion de guichet unique pour les entreprises. Aider à la construction d'une dynamique collective des entreprises vers l'export.
- Renforcer la présence de l'Etat français au sein de l'Europe. Renforcer le lobbying de la profession agricole et agroalimentaire auprès des instances européennes, notamment dans l'établissement des normes européennes. Améliorer le poids de la Région Nouvelle-Aquitaine à Bruxelles. Lever les freins des réglementations à l'export et des barrières sanitaires. Résoudre la problématique du bio vis à vis de la certification avec la Chine.

Dans ce contexte, le Conseil régional a annoncé vouloir promouvoir la défense de la protection des SIQO dans les négociations internationales. Il a annoncé le lancement de la marque So France à l'international et l'ouverture du premier concept store SO France à Singapour en 2018 qui promeut les produits français dont 50% minimum sont issus de Nouvelle-Aquitaine

Table ronde N°3 : la recherche et l'innovation au sein des filières de qualité

Les débats ont montré qu'il existait une forte attente des consommateurs dans la transformation de l'agriculture, et une nécessité de l'innovation comme levier de développement des produits de qualité. La question des produits phytosanitaires a été au centre des échanges, et il a été rappelé l'importance pour le revenu des agriculteurs de tirer partie de l'innovation au sein des exploitations agricoles en valorisant les modifications de pratiques des producteurs.

Plusieurs niveaux d'actions ont été proposées :

- Améliorer la communication sur l'évolution des pratiques, en accompagnant «la sortie» des produits phytosanitaires notamment par la mise en place d'allégation (sans antibio, sans ogm, sans phyto,...). Valoriser l'enseignement technique agricole comme vitrine en matière d'innovation et de transformation de l'agriculture. Le projet de Territoire de grande ambition (TIGA) porté par la Région, associant l'État et la profession viticole a été mentionné.
- Valoriser la recherche agronomique et développer les actions collectives au sein du pôle de compétitivité Agri Sud-Ouest innovation. Accélérer la recherche variétale, la génétique étant une clé d'innovation notamment dans l'approche du changement climatique. Transformer les contraintes environnementales en opportunité en facilitant l'évolution des cahiers des charges pour y intégrer des mesures environnementales et favoriser l'innovation dans ces domaines. Anticiper pour développer l'innovation ouverte en invitant par exemple la grande distribution aux réflexions sur les innovations. Développer les usages du numérique par les agriculteurs.
- le Conseil Régional s'est engagé à favoriser notamment l'innovation dans la recherche de solutions alternatives aux produits phytosanitaires ainsi que dans le machinisme agricole.

Ainsi, les débats ont généré des propositions relatives à l'ancrage territorial de l'alimentation, à la formation des prix et donc du revenu, à la nécessité d'être présent à l'international ainsi qu'à l'impérieuse obligation de répondre durablement aux attentes sociétales. Pour partager les échanges de ce séminaire, **les éléments détaillés ont été mis à disposition sur le site de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine (<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Seminaire-regional-en-Nouvelle>)**.

Nous avons pu constater que des initiatives territoriales sont d'ores et déjà en œuvre en Nouvelle-Aquitaine. Il existe de vraies opportunités à saisir pour développer des circuits de proximité et pour accompagner la transformation des modèles de production et de distribution en mobilisant les nouveaux dispositifs disponibles tels que les projets alimentaires territoriaux.

Aussi, en partenariat avec la profession agricole et tout particulièrement avec le réseau des chambres d'agriculture, l'État et le Conseil régional accompagneront également un plan global d'actions en faveur des filières régionales de qualité pour leur développement sur l'ensemble des marchés.